

Dans un pays jeune, qui a besoin des capitaux étrangers pour améliorer son agriculture et promouvoir ses intérêts manufacturiers, la propriété a surtout besoin d'être connue, pour attirer la compétition et offrir des placements sûrs. Le nouveau système d'inscription met le couronnement à plusieurs autres mesures qu'on avait déjà adoptées dans le même but.

Pénétré de l'utilité de la nouvelle loi, nous avons cru rendre service aux gens de profession et aux hommes d'affaires en publiant un Extrait du Livre de Renvoi et une copie des plans officiels du Quartier St. Anne; ces plans ont été lithographiés sous la surveillance de MM. Blaiklock et Lionais, Arpenteurs et Dessinateurs employés au Bureau du Cadastre.

Cette publication n'est que le commencement d'une œuvre complète que nous ferons pour toute la ville de Montréal à mesure que le mesurage, l'arpentage et le Cadastrage s'en feront.

Le livre de renvoi est accompagné d'une table alphabétique préparée avec beaucoup de soin.

On y trouvera tous les noms des propriétaires même dans les cas de possession indivise. Si on connaît le nom d'un des héritiers, dans une succession on verra le numéro ou les numéros des lots, leur appartenant vis-à-vis le nom de chacun d'eux. Il en est de même, dans le cas de possession en société, ou de possession de la femme séparée du mari: de sorte qu'en regardant au nom de chacun d'eux, on aura de suite par la référence, les noms de tous les héritiers d'une succession, ou tous les noms qui composent une société, et les noms du mari et de la femme, quand cette dernière est propriétaire.

Malgré tout le soin qui a été apporté à préparer le Cadastre, dont cet ouvrage est un extrait il pourrait se faire que quelques erreurs s'y seraient glissées; les personnes intéressées à les faire rectifier, pourront toujours le faire en s'adressant au Régistrateur de cette Division.